

**SAMEDI 12 MARS 2022**

# assemblée générale 2022

**rapport  
de gestion  
& d'orientation**

- votes
- bilans
- projets
- comptes

**SAISON 2020/21**

**MJC LÉZIGNAN-CORBIÈRES**

**MJC** 25, rue Marat 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

04 68 27 03 34 / [info@mjc-lezignan-corbieres.com](mailto:info@mjc-lezignan-corbieres.com)    [www.mjc-lezignan-corbieres.com](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)

*mjc*  
Lézignan-Corbières  


# sommaire

**PAGE n°3 à 6**  
**Rapport Moral et d'Orientation  
de la Présidente**

**PAGE n°7**  
**Rapport Financier du Trésorier**

**PAGE n°8 à 16**  
**Compte de résultat général du 01/09/2021 au 31/08/2021**

**PAGE n°17 à 19**  
**Bilan comptable au 31/08/21**





## rapport moral 2022

**C**ette année encore, les bilans, les rapports ou les perspectives que nous allons vous présenter lors de cette Assemblée Générale seront impactés par la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale. En effet, les deux saisons que nous venons de passer ont été bouleversées, dans des proportions que nul n'avait imaginées et encore moins anticipées.

Ainsi, ce qui était la norme dans les gestes de relations sociales a été, du jour au lendemain, inscrit au registre des interdits.

Pendant les confinements, les loisirs ont été relégués aux exercices strictement individuels ou à l'enceinte privée des foyers. L'espace public, les lieux de rencontre et d'activités ont été soumis à des règles strictes de distanciation sociale, élément de prévention sanitaire et de lutte contre un virus ravageur.

La réalité, nous la connaissons : une succession de décrets gouvernementaux qui, pour la gestion de cette crise sanitaire, obligea la suspension d'un grand nombre d'activités et l'annulation de la quasi-totalité de nos animations.

Crève-cœur nécessaire, difficile à digérer mais devant lequel il n'était aucunement question de baisser les bras. Grâce à l'implication de tous (adhérents fidèles, bénévoles, prestataires ou salariés), grâce au soutien de nos partenaires (Etat, Région, Département, Intercommunalité, Municipalité et Caisse d'Allocations Familiales) nous résistons. C'est pour cela qu'en introduction, je tiens à vous remercier pour votre patience, votre compréhension et l'ensemble de vos encouragements.

### Pour faire face à la crise ...

Parmi toutes les tâches associées de près ou de loin à la gestion de la crise, nous pouvons citer :

- la mise en place de règles de distanciation pour les activités (marquage au sol, limitation d'effectifs, désinfection, circuits de déplacement, ...),
- la veille réglementaire en continu des consignes nationales et préfectorales,
- la gestion de l'arrêt et des redémarrages des activités,
- les différents dossiers de demande d'aide (fonds de soutien, chômage partiel, fonds de solidarité, ...),
- la réorganisation des plannings suite à l'instauration des différents couvre-feu,
- l'organisation des réunions en visioconférence,
- la mise en place et la gestion des avoirs pour les adhérents,
- le contrôle du pass-sanitaire puis du pass-vaccinal,
- la dématérialisation des inscriptions afin d'éviter les longues files d'attente à l'accueil de la MJC.

Sans entrer dans les détails, le nombre d'adhérents a quasiment été divisé par deux.

Pour passer ce cap difficile, nous comptons pour la rentrée prochaine sur la mobilisation de nos adhérents.

Il est évident que nos finances, qui vont être commentées par notre trésorier, devront rester sous extrême surveillance en attendant une stabilisation de la situation. Des mesures difficiles ont été prises durant la saison en cours.

A tous ces soucis et frustrations s'ajoute la déception de devoir vous présenter un rapport d'activités à minima.

## ...une MJC dans l'action, surtout pour la jeunesse

Malgré les difficultés, nous sommes toujours là, debout et plus que jamais fidèles à nos valeurs d'Education Populaire :

- ➔ Donner les moyens à tous de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté.
- ➔ Disposer des capacités à se former tout au long de la vie.
- ➔ Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- ➔ Proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité.
- ➔ Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale.
- ➔ Etre la structure locale ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne.

Sur ce dernier point nous pouvons seulement constater que la crise sanitaire pèse fortement sur le moral des jeunes.

Ils sont seulement 59 % à avoir le sentiment que leur vie actuelle correspond à leurs attentes, soit le plus bas niveau observé depuis la création du baromètre ministériel sur la jeunesse. Un jeune sur deux considère ainsi la pandémie comme une période très pénible à vivre. Les jeunes interrogés mettent particulièrement en avant les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement et cela, devant les difficultés socio-économiques. Dans ce contexte incertain, les attentes des jeunes sont fortes vis-à-vis des pouvoirs publics.

A la MJC nous avons ces dernières années fait un effort considérable pour accueillir les 12-17 ans. Grâce au soutien de la CAF nous avons obtenu des financements nous permettant de renforcer l'équipe Jeunesse. Un nouveau coordinateur a pris ses fonctions en juin. Le label Point d'Information Jeunesse a été reconduit et cette structure jusqu'alors rattachée à l'Espace Multimédia est désormais intégrée au Pôle Jeunesse.

Pour la seconde année consécutive, la Coopérative Jeunesse de Service a été reconduite à l'été 2022. Pour rappel, les CJS sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans. Les coopérants créent leur propre entreprise et la font vivre le temps d'un été. Accompagnés de deux animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire, ils définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes. Au sein de ces projets, les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir. Ainsi est née l'entreprise éphémère TAFF'CO.

Face à la persistance des enjeux de la crise sanitaire et dans le prolongement des actions menées dans le cadre de la continuité pédagogique, l'opération Vacances Apprenantes a été mise en place aux vacances scolaires 2020/2021 par l'Etat.

Ainsi, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a soutenu nos séjours lors desquels nous avons proposé des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. En juillet dernier, dans ce cadre-là, avec le soutien complémentaire du Département, de l'Intercommunalité et de l'ANCT nous avons proposé une résidence artistique : 12 jeunes adolescents ont participé à des ateliers de musique, danse, chant, théâtre organisés à la MJC. Ce projet initialement prévu lors de la semaine de la solidarité internationale constitue une contribution artistique au « plaidoyer de la jeunesse pour un monde d'après » initié par des jeunes audois, burkinabés et tunisiens. Avec l'appui de trois artistes : Seydou BORO, danseur et chorégraphe ; Pamela BADJOGO, musicienne, chanteuse, auteure et Amandine SAGNES, metteur en scène et comédienne, les adolescents ont créé et se sont produits avec talent et enthousiasme devant 120 spectateurs admiratifs, dans le spectacle « Voix Mêlées » au domaine du Grand Caumont.

Ces projets ont offert la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

Concernant la jeunesse toujours, la MJC a été retenue par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion dans le cadre d'un appel à projet consistant à repérer et mobiliser les publics dits « invisibles ». Il s'agit des jeunes éloignés des dispositifs emploi, formation, scolarité... Nous avons répondu à cet appel à projet en partenariat avec l'association club d'entreprises FACE Aude sur Narbonne et Unicités qui accompagne des services civiques.

Objectif : permettre à une vingtaine de jeunes du territoire Lézignanais de retrouver le chemin de la formation, de l'insertion ou de l'emploi.



## ... une MJC ouverte sur la Ville qui favorise l'accès à la culture pour tous

Suite à notre labélisation « Espace de Vie Sociale » nous souhaitons développer les actions « hors les murs ». Ainsi la saison dernière a vu la naissance d'une nouvelle opération baptisée « quartiers de saison ». Après la période de confinement vécue pendant la crise sanitaire nous avons permis aux enfants, jeunes et familles qui n'avaient pas la possibilité de partir en vacances de découvrir, pratiquer, s'initier à diverses activités culturelles, sportives, de loisirs, mais aussi de se former et s'informer de façon "ludique".

Au sein du QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville), nous sommes allés à la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas ou peu les structures associatives.

L'objectif principal était de favoriser le lien social et la rencontre entre habitants en investissant des lieux différents et en proposant des activités diversifiées. Ainsi, du Jardin Public à la Place Cabrié, du quartier de la piscine à la place du 1<sup>er</sup> Mai, nous avons occupé de façon positive des espaces publics en impulsant la participation des habitants.

Grâce au soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous avons également amené la culture aux pieds des immeubles : 6 spectacles ont été proposés (cinéma, cirque, danse contemporaine ou urbaine, contes, ...).

En novembre dernier, en présence de Monsieur le Préfet de l'Aude, du représentant de l'Etablissement Public de la Villette, de Monsieur le Maire et de Madame la Vice-Présidente du Département, nous avons inauguré la Micro-Folie. Ce musée numérique permet de découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions nationales. Numérisées en très haute définition, les œuvres de cette galerie éclectique émerveillent, surprennent, interpellent. Ce musée très simple d'accès qui peut être une première étape avant de visiter les institutions vous accueille tous les samedis. Nous proposons également un espace de réalité virtuelle qui offre une sélection de contenus immersifs à 360° : documentaires, spectacles ...

A la rentrée nous organiserons un « Micro-Festival ». Ces propositions artistiques, émanant du réseau, ont déjà été diffusées par les Micro-Folies grâce au soutien du Ministère de la Culture : des artistes présentent des performances, rencontres, ateliers pour le FABLAB, projets artistiques pour le musée numérique, expositions, workshops ou des créations collaboratives ...

En cohérence avec nos nouvelles orientations, la MJC a été retenue dans le cadre du plan gouvernemental « de lutte contre la pauvreté » pour mettre en place des actions expérimentales permettant de favoriser l'accès à la culture des habitants de Lézignan et des communes aux alentours. Plusieurs parcours intégrant la découverte de la Micro-Folie sont proposés de novembre 2021 à juin 2022 afin de toucher les personnes les plus éloignées de l'accès à la culture. Un parcours théâtre/clown ; un parcours audiovisuel ; une formation sur l'utilisation du musée numérique à destination des partenaires associatifs et culturels du territoire. La DRAC encore nous accompagne et suit attentivement les résultats de cette action.

Vous le voyez la MJC « Hors les Murs », est l'une des priorités de notre projet associatif !

Cela va continuer et s'amplifier dans les mois à venir puisque pour aller vers les publics qui ne poussent pas la porte de la MJC nous allons être dotés courant mars, grâce au plan France Relance, d'un triporteur électrique équipé d'un ordinateur et d'une imprimante : « Une Guitoune ».

Les équipes de la MJC ont suivi une formation de deux jours et chacun est prêt selon des itinéraires pré-identifiés à arpenter la ville pour informer, mettre en lien et proposer des activités numériques, culturelles...

La culture est également scientifique ou numérique. Aujourd'hui est un grand jour pour notre MJC :

Après plus de deux ans de préparation, notre FABLAB vous ouvre ses portes cet après-midi.

Les fablabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui rendent possible l'invention en ouvrant aux individus l'accès à des outils de fabrication numérique (imprimante 3D, découpe laser, brodeuse numérique, découpe vinyle, graveur numérique, ...). Vous pourrez utiliser notre structure pour fabriquer à peu près tout et n'importe quoi (dès lors que cela ne nuit à personne ou à l'environnement). Avec l'accompagnement de notre fabmanager, vous apprendrez à le fabriquer vous-même, en ayant à l'esprit de partager ensuite avec d'autres utilisateurs.

Ce projet qui devient réalité n'a pu se concrétiser que grâce au soutien du Département de l'Aude qui nous a octroyé 85.000 € pour l'investissement dans le cadre de son budget participatif et celui de la Région Occitanie pour 100.000 € dans le cadre du dispositif FABREGION qui finance surtout le fonctionnement de la structure.

Tous ces nouveaux équipements innovants vont nous permettre de renforcer nos relations avec l'Education Nationale. Dans les mois à venir nous comptons être un acteur majeur du dispositif « Cité Educative », un label d'excellence que Monsieur le Maire vient d'obtenir pour Lézignan. Les Cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label "Cité éducative" résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

Notre investissement pour lutter contre la fracture numérique a été valorisé en novembre dernier. En effet, la MJC a été primée lors du Trophée des Fibres d'Or par le groupe des Journaux du Midi et par le SYADEN (Syndicat Audois de l'Energie et du Numérique) décerné dans la catégorie « Transmission, éducation, formation ». Cette reconnaissance récompense le travail réalisé par nos équipes et notamment celui de notre médiatrice numérique.

### ... une MJC solidaire et accueillante

Il y a une semaine, nous nous sommes réveillés avec effroi au bruit des bombes. La guerre, encore et toujours. Cette guerre qui n'avait jamais quitté la planète, qui s'était juste éloignée du vieux continent, y revient. De nouveau il est de notre devoir de travailler pour que toutes et tous nous osions faire humanité ensemble.

Nous apportons notre plus grande solidarité aux populations qui subissent ce conflit. Saluons l'esprit de résistance des Ukrainiens qui font face à la violation de leur territoire national par un régime outrepassant les traités internationaux. Reconnaissons le courage des Russes qui manifestent leur opposition à la guerre dans ce régime aux faibles libertés politiques.

Notre association compte vivement soutenir les initiatives de solidarité existantes pour venir en aide aux victimes. Ces victimes contraintes de partir sur les routes de l'exil quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent. Ces victimes qui devront faire face, sans nul doute, aux pénuries alimentaires et énergétiques. C'est dans cet esprit, que le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux autorités locales (Préfecture, Département et Ville) de mettre à disposition les infrastructures du Centre International de Séjour pour accueillir dans les semaines à venir les réfugiés. Nous savons que nous pourrions compter sur le soutien de nos adhérents et bénévoles pour relever ce défi totalement inscrit dans les gènes de notre Maison : hospitalité, entre 'aide, service.

*Pour conclure je souhaite à nouveau remercier toutes les forces vives de la MJC qui assurent la pérennité de la structure (adhérents, bénévoles, salariés, partenaires et usagers). Je voudrais également remercier la presse locale qui est toujours présente pour couvrir l'actualité dense de la maison. Le dernier remerciement sera adressé à notre réseau MJC, qu'il soit départemental ou régional, qui a fait preuve d'une grande solidarité vis-à-vis des MJC et d'un soutien sans faille pendant cette période difficile.*

*Bâti sur des valeurs républicaines, de laïcité, de solidarité, de tolérance, notre projet d'Education Populaire, à travers les actions que nous venons d'énoncer dans ce rapport moral, porte l'ambition d'encourager l'initiative, la prise de responsabilité pour construire une démocratie vivante et une société plus juste. Il favorise l'autonomie, l'épanouissement, l'émancipation et l'insertion sociale des citoyennes et citoyens.*

*Enfin, nous ne pouvons pas terminer cette séquence sans avoir une pensée émue pour un homme qui partageait ces valeurs : Michel MAÏQUE, adjoint au Maire délégué aux Sports de 1989 à 2009 puis premier magistrat de notre Ville de 2009 à 2020 est décédé en septembre dernier. Pour notre association Michel restera le Maire qui aura fait réhabiliter la MJC nous laissant des installations modernes et fonctionnelles permettant de poursuivre et d'amplifier nos actions au plus près des habitants de la cité. En son honneur nous vous demandons de respecter une minute de silence.*



**Isabelle POURSINE**  
**Présidente de la MJC**

## finances 2020/2021

### Le Mot du Trésorier

Comme chaque année, lors de l'Assemblée Générale de notre MJC, il m'est donné l'occasion de vous communiquer le résultat de l'exercice comptable écoulé. Il y a donc un an environ, je vous annonçais, avec un vrai « désenchantement », un déficit d'un montant de 39.486 € lié en très grande partie à la crise sanitaire que nous subissions.

Aujourd'hui, c'est avec un certain, mais prudent « contentement », que je vous annonce un excédent de 54.654 € pour l'exercice 2020-2021. Ce résultat, fruit d'un laborieux travail de la Direction et de l'active participation de toute l'équipe de la Maison, a pu être réalisé majoritairement grâce à des aides exceptionnelles obtenues en raison de la période COVID.

Je tiens cependant à souligner que les aides ne seront pas reconduites au cours de l'exercice qui suivra. Il est donc très important de prendre conscience que cet excédent sera bien utile pour subvenir aux besoins de la saison 2021-2022 qui s'annonce, en raison de la continuité de la crise sanitaire, financièrement compliquée.

En effet, les restrictions contraignantes mises en place ces derniers mois ont entraîné une importante diminution des adhésions, une absence conséquente de réservations auprès du Centre International de Séjour et une très faible fréquentation de notre restaurant. Cela va conduire à une baisse significative des recettes de l'exercice 2021-2022 alors que les dépenses courantes ne sont plus neutralisées puisque nos établissements fonctionnent.

De fait, la saison en cours est déjà fortement impactée, obligeant, pour la consolidation de la pérennité de l'association, le Conseil d'Administration, à prendre des décisions très difficiles. Ainsi, en octobre dernier, nous avons été contraints d'engager une réduction de la masse salariale et ce malgré l'énorme travail de recherche de solutions ou de nouvelles ressources et les nombreux efforts consentis.

Toutefois, quelques perspectives permettent d'augurer, dans un avenir que nous souhaitons très proche ou peu lointain, voire d'envisager, si la situation sanitaire le permet, une « floraison » de projets et de nouvelles actions qui pourront redonner l'élan nécessaire à l'épanouissement de notre structure. On peut citer quelques exemples :

- La mise en place du dispositif FABREGION pour le fonctionnement du FABLAB permettant la perception de nouvelles recettes avec cet équipement ;
- L'obtention d'une aide FONJEP sur le poste d'animation jeunesse ;
- Un renforcement des relations avec l'Education Nationale dans le cadre du projet CITÉ ÉDUCATIVE ;
- La possibilité de mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectif avec la Communauté de Communes, en lien avec les actions dont elle a la compétence (ex. : jeunesse, culture, ...)
- La reconduction du partenariat avec Pôle Emploi et MP2 Environnement pour le numérique incluant une demande de label Qualiopi pour développer la formation ;
- Le renforcement de la communication autour du Pass-Sport et du Pass-Culture afin de capter plus d'adhérents ;
- La reprise des réservations auprès du Centre International de Séjour et de la Restauration, liée elle aussi à la situation sanitaire, avec en réflexion, l'obtention d'un agrément « Foyer de jeunes travailleurs » avec la CAF.

Comme je le précisais l'an dernier, la Maison possède, outre l'atout « situation géographique », de très bons outils : C.I.S., Restaurant, Centre de loisirs, Salle de sports, Fablab, Micro-folie, etc..., l'ensemble dans des locaux récemment rénovés. Mais aussi des actions : Espace jeunesse, résidence culturelle, coopérative Jeunesse de Service, etc... qui permettront, de rassembler à nouveau un très grand nombre d'adhérents et de partenaires, afin que la « ruche MJC » retrouve son extraordinaire effervescence.

Je tiens à exprimer un grand merci à l'ensemble des salariés et des bénévoles avec une mention spéciale pour l'équipe de direction. Merci également aux divers partenaires pour leur soutien. Chemin faisant vers un avenir que j'espère meilleur, je vous remercie pour votre attention.

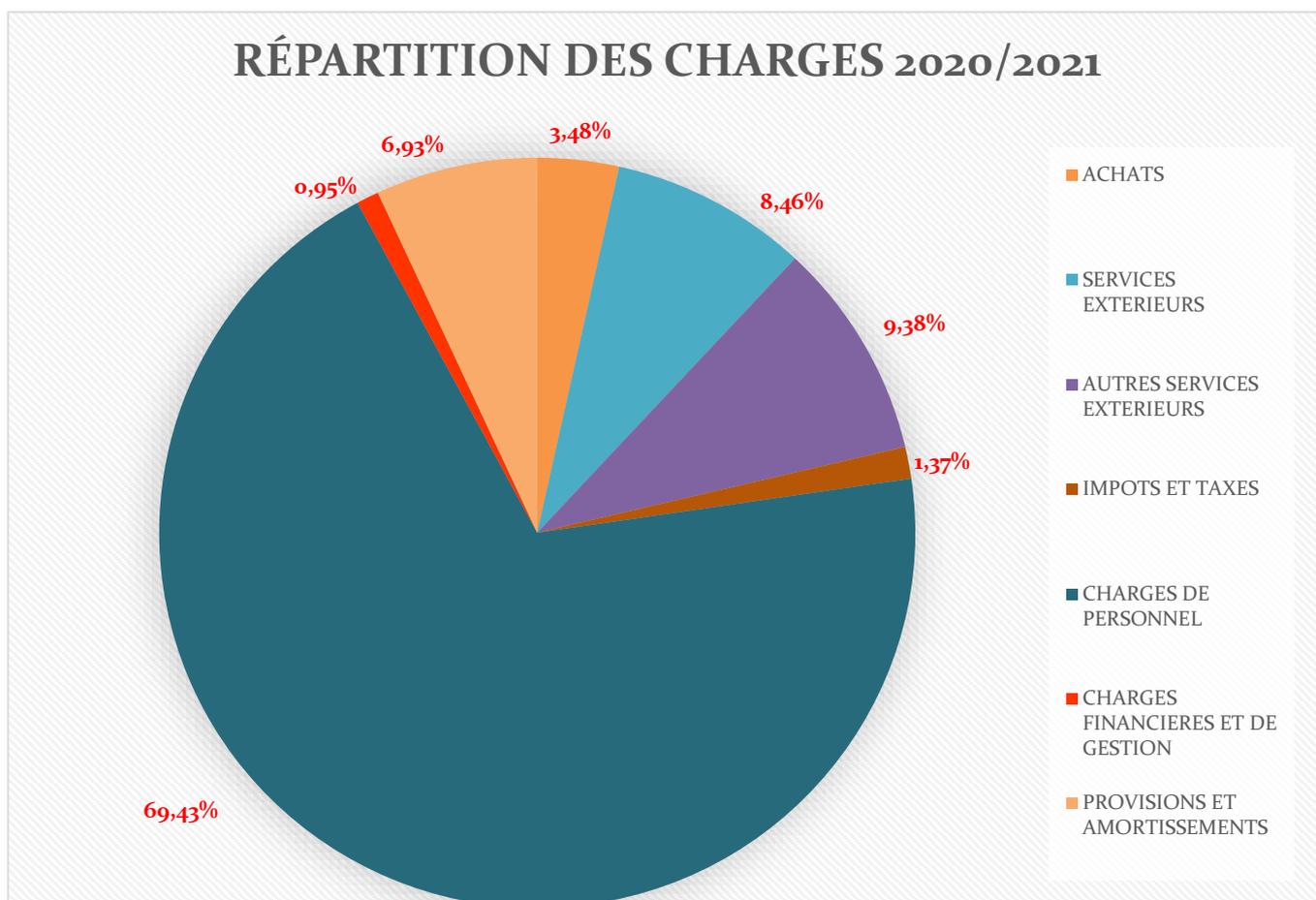
Jean PÉRILLOU  
Trésorier de la MJC

## 1- Le compte de résultat 2020/2021 :

**Le compte de résultat** est le document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits de l'association pour l'exercice comptable allant du 01/09/2020 au 31/08/2021. Ce document donne le résultat net, c'est à dire ce que l'association a gagné (excédent) ou perdu (perte) au cours de la période, lequel s'inscrit au bilan.

### 1-1) Les CHARGES de la MJC en 2020/2021 :

897.294 € contre 1.005.706 € l'an dernier (diminution de 108.272 € par rapport à 2019/2020 et de 247.802 € par rapport à 2018/2019). Les dépenses sont réparties comme suit :



#### > Les achats

Les achats représentent 31.242 € contre 63.437 € l'an dernier et contre 90.431 € il y a deux ans.

Cela représente 3.48 % des dépenses totales de la MJC contre 6.30 % l'an dernier.

Sur cet exercice nous avons réduit nos achats de 32.195 €.

La fermeture du CIS et de son restaurant a engendré une baisse des dépenses alimentaires de 14.931 € par rapport à la saison 2019/2020 et surtout de 40.005 € par rapport à la dernière saison pleine avant COVID (2018/2019).

Le poste « matériel pour activité » a diminué de 6.144 € soit la somme de 4.302 € contre 10.447 € en 2019/2020.

Il n'y a pas eu d'achat textile sur la saison 2020/2021 nous enregistrons donc une économie de 4.334 € par rapport à 2019/2020.

Le confinement et la fermeture de nos établissements a engendré une baisse de 5.522 € des dépenses en fournitures pour travaux des bâtiments et de 4.334 € des charges pour les produits d'entretien. Par contre le poste « petit équipement » enregistre une augmentation de 2.589 €.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
60220000	PHARMACIE	6,00 €	- €	6,00 €	215,22 €	22,91 €	- 209,22 €	- 16,91 €
60260000	EMBALLAGES GOBELETS	160,88 €	- €	160,88 €	1 023,08 €	1 675,63 €	- 862,20 €	- 1 514,75 €
60325000	VARIATION STOCK PAPIER	- €	398,82 €	- 398,82 €	- 234,17 €	346,73 €	- 164,65 €	- 745,55 €
60326000	VARIATION STOCK PRODUITS ENTRETIEN	- €	78,40 €	- 78,40 €	28,27 €	304,26 €	- 106,67 €	- 382,66 €
60360000	VARIATION STOCK BAR	72,54 €	- €	72,54 €	122,72 €	127,11 €	- 50,18 €	- 54,57 €
60370000	VARIATION STOCKS MARCHANDISES	498,68 €	- €	498,68 €	- 276,28 €	152,26 €	- 774,96 €	346,42 €
60371200	STOCK GOURDES MJC	541,65 €	- €	541,65 €	362,25 €	- €	- 179,40 €	541,65 €
60371300	STOCKS TEE SHIRT MJC	9,98 €	- €	9,98 €	389,22 €	- €	- 379,24 €	9,98 €
60611000	GAZ	- €	- €	- €	- €	2 053,72 €	- €	- 2 053,72 €
60611001	EAU	74,08 €	- €	74,08 €	430,75 €	- €	- 356,67 €	74,08 €
60612000	ELECTRICITE	2 162,99 €	- €	2 162,99 €	2 400,37 €	812,91 €	- 237,38 €	- 1 350,08 €
60613000	CARBURANT	899,76 €	- €	899,76 €	1 637,90 €	1 405,33 €	- 738,14 €	- 505,57 €
60631000	TRAVAUX BATIMENT / FOURN ENTRETIEN	1 312,17 €	- €	1 312,17 €	6 834,78 €	3 707,25 €	- 5 522,61 €	- 2 395,08 €
60632000	PETIT EQUIPEMENT	5 854,04 €	- €	5 854,04 €	3 264,14 €	6 954,01 €	- 2 589,90 €	- 1 099,97 €
60632100	ACHAT LOGICIELS	2 422,84 €	- €	2 422,84 €	1 432,79 €	- €	- 990,05 €	2 422,84 €
60633000	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 862,24 €	- €	1 862,24 €	4 354,73 €	5 302,29 €	- 2 492,49 €	- 3 440,05 €
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 991,47 €	- €	1 991,47 €	2 191,61 €	4 072,17 €	- 200,14 €	- 2 080,70 €
60650000	MATERIEL POUR ACTIVITES	4 302,95 €	- €	4 302,95 €	10 447,81 €	6 345,53 €	- 6 144,86 €	- 2 042,58 €
60700000	ALIMENTATION	9 547,16 €	- €	9 547,16 €	24 478,40 €	49 552,44 €	- 14 931,24 €	- 40 005,28 €
60714000	TEXTILE	- €	- €	- €	4 334,35 €	4 002,58 €	- 4 334,35 €	4 002,58 €
60700000	ACHAT POUR REVENTE	- €	- €	- €	- €	3 594,00 €	- €	- 3 594,00 €
<b>60- SOUS-TOTAL ACHATS</b>		<b>31 719,43 €</b>	<b>477,22 €</b>	<b>31 242,21 €</b>	<b>63 437,94 €</b>	<b>90 431,13 €</b>	<b>- 32 195,73 €</b>	<b>- 59 188,92 €</b>

## > Les services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent à 75.918 € contre 100.064 € l'an dernier. Ils représentent 8.46 % des dépenses totales de l'association. Nous enregistrons une baisse de 24.145 € par rapport à la saison dernière (pour rappel ces dépenses avaient fortement augmenté en 2019/2020).

En 2020/2021, les « prestations d'encadrement des sections d'activités » est le poste des services extérieurs enregistrant la baisse la plus significative avec 18.686 € contre 41.211 € en 2019/2020 l'an dernier. Cette diminution de 22.525 € s'explique par la suspension de la quasi-totalité des activités en novembre 2020 jusqu'au printemps. En effet, les prestations n'ayant pas été assurées par les autoentrepreneurs n'ont pas fait l'objet de facturation.

Le poste étude et recherche est en diminution de 2.012 €. Pour rappel nous avons en 2019/2020 sous-traité un accompagnement extérieur en vue de l'obtention de l'agrément EVS. Les compétences de la Directrice-Adjointe embauchée en janvier 2020 nous permettent de ne plus faire appel à des consultants extérieurs pour les diagnostics de territoire.

A contrario le poste « maintenances techniques » est en augmentation de 2.244 € par rapport à la saison précédente et se chiffre à 9.256 € contre 7.012 € en 2019/2020 et contre 4.367 € en 2018/2019. Déjà en hausse l'an dernier suite à l'achat des locaux de l'Athlétic-Club. Il s'agit principalement de frais de réparation du four et de la cellule de refroidissement en cuisine ainsi que de frais d'entretien d'un photocopieur dont nous sommes désormais propriétaire.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
61120000	PESTATIONS ANIMATIONS	13 696,96 €	- €	13 696,96 €	14 765,90 €	30,00 €	- 1 068,94 €	13 666,96 €
61130000	PRESTATIONS ACTIVITES	18 686,50 €	- €	18 686,50 €	41 211,54 €	36 700,00 €	- 22 525,04 €	- 18 013,50 €
61200000	LOYER CREDIT BAIL VEHICULES	6 150,24 €	- €	6 150,24 €	6 150,24 €	1 025,04 €	- €	5 125,20 €
61320000	LOYER GARAGE	3 242,43 €	- €	3 242,43 €	3 206,91 €	3 124,19 €	35,52 €	118,24 €
61321000	LOCATION AUTRES SALLES	240,00 €	- €	240,00 €	1 080,00 €	- €	- 840,00 €	240,00 €
61351000	LOCATION COPIEURS CANON	5 504,43 €	- €	5 504,43 €	6 360,24 €	6 360,24 €	- 855,81 €	- 855,81 €
61351100	LOCATION TERMINAL CB	266,40 €	- €	266,40 €	399,60 €	266,40 €	- 133,20 €	- €
61352000	AUTRES LOCATIONS	1 813,85 €	- €	1 813,85 €	633,69 €	4 839,00 €	1 180,16 €	- 3 025,15 €
61352100	LOCATIONS VEHICULES	115,54 €	- €	115,54 €	- €	1 710,00 €	115,54 €	- 1 594,46 €
61550000	REPARATIONS BIENS	1 631,46 €	- €	1 631,46 €	1 079,09 €	2 982,47 €	552,37 €	- 1 351,01 €
61552000	REPARATIONS VEHICULES	489,60 €	- €	489,60 €	698,48 €	81,60 €	- 208,88 €	408,00 €
61560000	MAINTENANCES TECHNIQUES	9 256,64 €	- €	9 256,64 €	7 012,25 €	4 367,77 €	2 244,39 €	4 888,87 €
61561000	MAINTENANCES INFORMATIQUE	2 831,63 €	- €	2 831,63 €	3 105,64 €	2 897,26 €	- 274,01 €	65,63 €
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	8 340,04 €	- €	8 340,04 €	9 491,56 €	7 336,06 €	- 1 151,52 €	1 003,98 €
61610000	ASSURANCE CREDIT BAIL	459,60 €	- €	459,60 €	459,60 €	76,60 €	- €	383,00 €
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	1 587,60 €	- €	1 587,60 €	3 600,00 €	1 540,00 €	- 2 012,40 €	47,60 €
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	- €	- €	- €	50,90 €	- €	50,90 €	- €
61811000	ABONNEMENTS REVUES JOURNAUX	1 605,75 €	- €	1 605,75 €	759,00 €	1 165,20 €	846,75 €	440,55 €
<b>61- SOUS-TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>75 918,67 €</b>	<b>- €</b>	<b>75 918,67 €</b>	<b>100 064,64 €</b>	<b>74 501,83 €</b>	<b>- 24 145,97 €</b>	<b>1 416,84 €</b>

## > Les autres charges externes

Les autres charges externes s'élèvent à 84.147 € contre 116.714 € l'an dernier et 217.097 € il y a deux ans. Elles sont en diminution de 32.567 € par rapport à la saison 2019/2020 et de 132.950 € par rapport à la saison 2018/2019. Elles représentent 9.38 % des dépenses totales de l'association.

En 2020/2021 les postes en forte baisse en raison de la faible activité provoquée par les restrictions sanitaires sont :

- Les frais de transports d'activités représentent 6.703 € (-10.568 € par rapport à 2019/2020 et -23.113 € par rapport à 2018/2019)
- Les frais de réceptions représentent 1.320 € (- 3.427 € par rapport à 2019/2020 et - 4.295 € par rapport à 2018/2019).
- Les frais de visites culturelles et de compétitions sportives représentent 3.341 € (-11.796 € par rapport à 2019/2020 et -15.593 € par rapport à 2018/2019).
- Les cotisations à la FRMJC, les affiliations et les licences sportives ont représenté la somme de 13.999 € (- 14.510 € par rapport à 2019/2020 et - 17.206 € par rapport à 2018/2019).

Deux postes sont en augmentation :

- Le poste « personnel détaché » est créé sur cet exercice. Il s'agit d'une opération comptable permettant d'affecter le temps de travail et le coût du personnel MJC sur les projets. Cette dépense, qui se chiffre à 3.900 € sur cet exercice, est récupérée intégralement en recettes. Il s'agit donc d'une opération blanche.
- Avec la mise en place du dispositif « Colos Apprenantes », le poste « frais des séjours » s'élève sur cet exercice comptable à 13.397 €. Il augmente de 9.986 € par rapport à la saison 2019/2020 (saison lors de laquelle tous les séjours avaient été annulés) mais reste bien moins important qu'en 2018/2019 (année sans COVID) où ces frais s'élevaient à 78.265 €.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
62100000	INDEMNITES SERVICES CIVIQUES	1 446,24 €	- €	1 446,24 €	1 398,54 €	4 784,77 €	47,70 €	3 338,53 €
62227000	HONORAIRES NOTAIRE	- €	- €	- €	- €	2 058,40 €	- €	2 058,40 €
62140000	PERSONNEL DETACHÉ	3 900,00 €	- €	3 900,00 €	- €	- €	3 900,00 €	3 900,00 €
62260000	HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	11 044,20 €	- €	11 044,20 €	11 298,25 €	10 394,40 €	254,05 €	649,80 €
62261000	HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	2 760,00 €	- €	2 760,00 €	2 760,00 €	2 760,00 €	- €	- €
62280000	FRAIS FORMATION DES BENEVOLES	998,00 €	- €	998,00 €	1 550,00 €	970,00 €	552,00 €	28,00 €
62310000	PUBLICITE COMMUNICATION MJC	9 303,79 €	- €	9 303,79 €	8 065,91 €	7 219,02 €	1 237,88 €	2 084,77 €
62340000	CADEAUX/ RECOMPENSES/ LOTS	280,00 €	- €	280,00 €	763,76 €	1 963,51 €	483,76 €	1 683,51 €
62380000	POURBOIRES	- €	- €	- €	- €	1,00 €	- €	1,00 €
62420000	TRANSPORTS ACTIVITES	6 703,90 €	- €	6 703,90 €	17 272,31 €	29 817,37 €	10 568,41 €	23 113,47 €
62500000	DEPLACEMENTS INDIVIDUELS MISSIONS	1 875,72 €	- €	1 875,72 €	2 837,86 €	5 820,62 €	962,14 €	3 944,90 €
62510000	AUTRES FRAIS DE MISSIONS	414,82 €	- €	414,82 €	1 575,78 €	1 236,75 €	1 160,96 €	821,93 €
62511000	FRAIS DE SEJOURS	13 397,78 €	- €	13 397,78 €	3 411,15 €	78 265,12 €	9 986,63 €	64 867,34 €
62512000	FRAIS DE COMPETITIONS SPORTIVES	300,00 €	- €	300,00 €	2 578,58 €	3 371,33 €	2 278,58 €	3 071,33 €
62512100	VISITES CULTURELLES & LOISIRS	3 040,00 €	- €	3 040,00 €	12 558,30 €	15 562,39 €	9 518,30 €	12 522,39 €
62513000	PEAGE AUTOROUTES	286,05 €	- €	286,05 €	343,15 €	336,49 €	57,10 €	50,44 €
62570000	RECEPTIONS	1 320,32 €	- €	1 320,32 €	4 748,00 €	5 616,03 €	3 427,68 €	4 295,71 €
62600000	ABONNEMENTS TELEPHONE	2 725,64 €	- €	2 725,64 €	3 072,93 €	2 180,84 €	347,29 €	544,80 €
62610000	ABONNEMENTS INTERNET	2 383,61 €	- €	2 383,61 €	1 537,95 €	2 078,47 €	845,66 €	305,14 €
62630000	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	528,77 €	- €	528,77 €	561,36 €	591,23 €	32,59 €	62,46 €
62640000	FRAIS PHOTOCOPIES	4 775,09 €	- €	4 775,09 €	6 536,29 €	4 595,11 €	1 761,20 €	179,98 €
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 783,51 €	- €	1 783,51 €	2 449,30 €	2 322,97 €	665,79 €	539,46 €
62780000	COMMISSIONS PAIEMENT CARTE BANCAIRE	378,06 €	- €	378,06 €	976,79 €	1 081,68 €	598,73 €	703,62 €
62800000	COTISATIONS DIVERSES	502,00 €	- €	502,00 €	1 236,94 €	948,37 €	734,94 €	446,37 €
62800001	COTISATIONS FRMJC	6 012,50 €	- €	6 012,50 €	12 025,00 €	10 413,00 €	6 012,50 €	4 400,50 €
62810000	AFFILIATIONS FEDERATIONS	201,00 €	- €	201,00 €	119,00 €	715,67 €	82,00 €	514,67 €
62812000	FORFAITS SKI	- €	- €	- €	671,50 €	1 915,00 €	671,50 €	1 915,00 €
62820000	LICENCES SPORTIVES AUX FEDERATIONS	7 786,10 €	- €	7 786,10 €	16 366,20 €	20 077,78 €	8 580,10 €	12 291,68 €
<b>62- AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		<b>84 147,10 €</b>	<b>- €</b>	<b>84 147,10 €</b>	<b>116 714,85 €</b>	<b>217 097,32 €</b>	<b>32 567,75 €</b>	<b>132 950,22 €</b>

## > Les impôts, les taxes et les charges de personnel :

Ces postes représentent 70.80 % des charges totales de la MJC contre 62.30 % l'an dernier. Cette hausse exceptionnelle est liée à la crise sanitaire qui a engendré une réduction de l'activité de l'association permettant, nous venons de le voir, des économies sur les dépenses en achats, en services extérieurs et autres sous-traitances. En conséquence la part des charges de personnels (dont les coûts sont stables par rapport à l'exercice précédent) est plus importante sur le budget 2020/2021. Les impôts et taxes sont stables et se montent à 12.312 €.

Le montant des frais de personnel a représenté la somme de 622.963 € contre 614.098 € en 2019/2020 et 637.134 € en 2018/2019. Pendant la période de fermeture et de confinement la quasi-totalité du personnel a été mise en situation de chômage partiel avec le maintien à 100% du salaire net. L'Etat nous a versé la somme de 153.729 € pour financer l'activité partielle de nos salariés et 36.792 € pour subventionner les contrats aidés. En conséquence le coût des emplois net restant à charge de la MJC s'élève à 432.442 € (622.963 € - 153.729 € - 36.792 €) contre 493.194 € en 2019/2020 et contre 527.501 € en 2018/2019.

La prise en charge du poste FONJEP, comptabilisée auparavant en année civile, a été ramenée à juste titre en charge de l'exercice 2020/2021 (année scolaire). Cela a pour effet de ramener, exceptionnellement la charge à 48.765 € au lieu de 62.162 € en 2019/2020. Le poste « frais de formation du personnel » augmente de 3.437 € et s'élève à 4.876 €. Nous avons profité de la réduction de l'activité pour engager un important plan de formation de nos salariés et principalement le personnel d'accueil en vue de la mise en place du nouveau logiciel de gestion des inscriptions pour la rentrée 2021/2022. Nous avons récupéré une partie de ces engagements en recette puisque nous cotisons à UNIFORMATION et obtenons ensuite une grande partie de remboursements des actions par notre organisme collecteur.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE	6 420,93 €	- €	<b>6 420,93 €</b>	7 559,38 €	8 623,30 €	- 1 138,45 €	- 2 202,37 €
63512000	TAXES FONCIÈRES	3 336,34 €	- €	<b>3 336,34 €</b>	3 367,66 €	2 253,00 €	- 31,32 €	1 083,34 €
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	268,00 €	- €	<b>268,00 €</b>	266,00 €	242,40 €	2,00 €	25,60 €
63540000	DROIT D'ENREGISTREMENT DE TIMBRE	- €	- €	<b>- €</b>	- €	4 725,00 €	- €	- €
63580000	AUTRES DROITS	780,00 €	- €	<b>780,00 €</b>	60,00 €	330,00 €	720,00 €	450,00 €
63710000	REDEVANCE TV	- €	- €	<b>- €</b>	139,00 €	139,00 €	- €	- €
63750000	SACEM	847,80 €	- €	<b>847,80 €</b>	630,76 €	842,58 €	217,04 €	5,22 €
63752000	SPRE	659,29 €	- €	<b>659,29 €</b>	482,50 €	402,87 €	176,79 €	256,42 €
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>		<b>12 312,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>12 312,36 €</b>	<b>12 505,30 €</b>	<b>17 558,15 €</b>	<b>- 53,94 €</b>	<b>- 381,79 €</b>

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
64100000	RÉMUNÉRATIONS BRUTES	324 697,39 €	- €	<b>324 697,39 €</b>	393 890,33 €	461 093,20 €	- 69 192,94 €	- 136 395,81 €
64121000	CONGES PAYES DUS	- €	2 947,00 €	<b>- 2 947,00 €</b>	- 773,11 €	5 109,42 €	- 2 173,89 €	- 8 056,42 €
64140000	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	161 863,10 €	- €	<b>161 863,10 €</b>	76 490,53 €	- €	85 372,57 €	161 863,10 €
64146000	INDEMNITÉS RUPTURE CONTRAT	3 087,97 €	- €	<b>3 087,97 €</b>	- €	491,40 €	3 087,97 €	2 596,57 €
643000000	CACHETS INTERMITTENTS DU SPECTACLE	- €	- €	<b>- €</b>	- €	611,98 €	- €	611,98 €
643301000	GUICHET UNIQUE INTERMITTENTS	- €	- €	<b>- €</b>	- €	388,02 €	- €	388,02 €
64510000	URSSAF & POLE EMPLOI	44 934,23 €	- €	<b>44 934,23 €</b>	45 378,74 €	57 818,59 €	- 444,51 €	- 12 884,36 €
64520000	PREVOYANCE	11 215,27 €	- €	<b>11 215,27 €</b>	7 674,86 €	8 951,19 €	3 540,41 €	2 264,08 €
64530000	RETRAITE CPM	11 499,69 €	- €	<b>11 499,69 €</b>	12 539,22 €	18 526,92 €	- 1 039,53 €	- 7 027,23 €
64531000	MUTUELLE SANTE	10 016,91 €	- €	<b>10 016,91 €</b>	8 599,65 €	7 854,23 €	1 417,26 €	2 162,68 €
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	2 809,03 €	- €	<b>2 809,03 €</b>	3 492,40 €	4 196,71 €	- 683,37 €	- 1 387,68 €
64590000	CHARGES SUR CONGES PAYES	- €	1 155,00 €	<b>- 1 155,00 €</b>	497,00 €	1 207,00 €	- 658,00 €	- 2 362,00 €
64720000	OEUVRES SOCIALES	3 300,00 €	- €	<b>3 300,00 €</b>	3 700,80 €	3 291,20 €	400,80 €	8,80 €
64780000	STAGES FORMATIONS	4 876,88 €	- €	<b>4 876,88 €</b>	1 439,00 €	6 337,00 €	3 437,88 €	1 460,12 €
64801000	POSTE FONJEP	48 765,00 €	- €	<b>48 765,00 €</b>	62 162,81 €	61 257,89 €	13 397,81 €	- 12 492,89 €
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>627 065,47 €</b>	<b>4 102,00 €</b>	<b>622 963,47 €</b>	<b>614 098,23 €</b>	<b>637 134,75 €</b>	<b>8 865,24 €</b>	<b>- 14 171,28 €</b>

### > Les charges financières, exceptionnelles, les amortissements et les provisions :

Ils ont représenté 7.88 % des dépenses totales de la MJC en 2020/2021. Ces postes ont engendré une charge de 70.710 € contre 98.885 € en 2019/2020 et contre 113.238 € en 2018/2019. Le poste des pertes irrécouvrables des adhérents se monte à 2.339 € contre 16.271 € l'an dernier où pour rappel nous avons soldé des dettes de clients et d'adhérents datant de plusieurs exercices comptables qui n'auraient jamais été recouvrées malgré de multiples relances.

Les intérêts bancaires se chiffrent à 5.745 € cela correspond principalement à l'emprunt lié au rachat et à la réhabilitation de l'Athlétic-Club. Les dotations aux amortissements liées aux investissements (aménagement divers, matériels et mobiliers) représentent la somme de 56.187 € contre 49.529 € en 2019/2020 et 37.732 € en 2018/2019. Elles sont en augmentation de 6.928 €. Là aussi, cette augmentation s'explique par la réalisation, à la clôture de cet exercice, de 85% des investissements sur le site de l'Athlétic-Club. Pour rappel, les amortissements liés à ce projet seront absorbés sur une période allant de 8 à 25 ans conformément aux normes comptables.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
65800000	CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	47,53 €	- €	<b>47,53 €</b>	36,61 €	0,19 €	10,92 €	47,34 €
65810000	PERTES IRRECOURVABLE ADHERENTS	2 339,13 €	- €	<b>2 339,13 €</b>	16 271,62 €	1 098,03 €	- 13 932,49 €	1 241,10 €
<b>65- CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>2 386,66 €</b>	<b>- €</b>	<b>2 386,66 €</b>	<b>16 308,23 €</b>	<b>1 098,22 €</b>	<b>- 13 921,57 €</b>	<b>1 288,44 €</b>

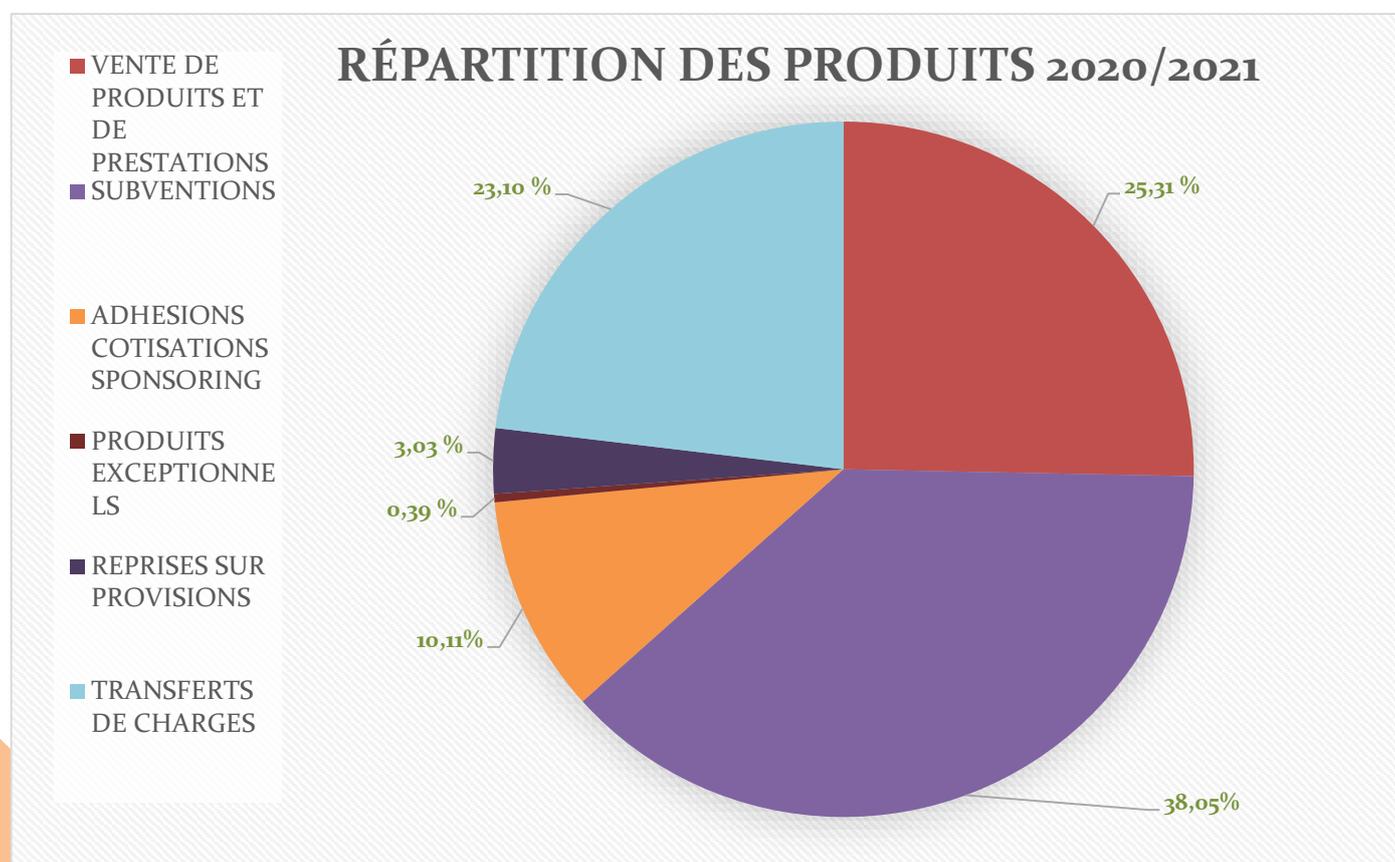
N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
66110000	INTERETS SUR PRET	5 745,92 €	- €	<b>5 745,92 €</b>	7 273,88 €	1 973,37 €	- 1 527,96 €	3 772,55 €
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>		<b>5 745,92 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 745,92 €</b>	<b>7 273,88 €</b>	<b>1 973,37 €</b>	<b>- 1 527,96 €</b>	<b>3 772,55 €</b>

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
67120000	PENALITES ET AMENDES SOCIALES	- €	- €	- €	45,00 €	44,13 €	- 45,00 €	- 44,13 €
67140000	CREANC DEVENUES IRRECOUV. S/EX	396,25 €	- €	<b>396,25 €</b>	- €	3 060,20 €	396,25 €	- 2 663,95 €
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	406,12 €	- €	- 406,12 €
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>396,25 €</b>	<b>- €</b>	<b>396,25 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>3 510,45 €</b>	<b>351,25 €</b>	<b>- 3 114,20 €</b>

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
68110000	DOT AMTS IMMOBILIER	32 461,44 €	- €	<b>32 461,44 €</b>	27 608,09 €	14 465,68 €	4 853,35 €	17 995,76 €
68113000	DOT AMTS INFORMATIQUE	4 277,20 €	- €	<b>4 277,20 €</b>	3 202,60 €	2 723,80 €	1 074,60 €	1 553,40 €
68114000	DOT AMTS LOGICIELS	600,00 €	- €	<b>600,00 €</b>	600,00 €	247,56 €	- €	352,44 €
68114113	DOT AMTS MAT INDUSTRIEL	18 849,21 €	- €	<b>18 849,21 €</b>	18 118,85 €	17 295,69 €	730,36 €	1 553,52 €
68150000	DOT PROV DEPART RETRAITE	5 994,26 €	- €	<b>5 994,26 €</b>	6 895,45 €	29 820,40 €	901,19 €	- 23 826,14 €
68158000	PROVISIONS POUR RISQUES	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €	- €	- 10 000,00 €
68900000	PRORATA SUBV AFFECTEES AUX AUTRES EXER	- €	- €	- €	18 833,33 €	32 103,33 €	- 18 833,33 €	- 32 103,33 €
<b>68- DOTATIONS ET PROVISIONS</b>		<b>62 182,11 €</b>	<b>- €</b>	<b>62 182,11 €</b>	<b>75 258,32 €</b>	<b>106 656,46 €</b>	<b>- 13 076,21 €</b>	<b>- 44 474,35 €</b>

## 1-2) Les PRODUITS de la MJC en 2020/2021 :

951.949 € contre 966.219 € en 2019/200 et contre 1.176.916 € en 2018/2019. Nous enregistrons donc des baisses de 12.375 € de recettes par rapport à la saison 2019/2020 et de 221.702 € par rapport 2018/2019 (dernière saison dite normale et non-impactée par le COVID). Les recettes sont réparties comme suit :



## > Les ventes de produits et de prestations

Alors qu'elles représentaient la saison précédente 41.8% de nos recettes avant le COVID (en 2018/2019), les ventes de produits et de prestations n'ont représenté en 2020/2021 que 25.31% de nos recettes totales. Elles se sont élevées à 240.980 € contre 492.902 € il y a deux ans soit une baisse de 251.921 €.

L'ensemble des postes de recettes liées aux ventes a été affecté par la crise sanitaire, le second confinement et les restrictions qui ont suivi.

Les prestations de l'ALSH ont représenté 111.884 € contre 94.670 € en 2019/2020 et contre 121.276 € en 2018/2019. Elles remontent mais n'ont pas encore atteint les taux de remplissage d'avant-crise. Signalons que, contrairement à la saison 2019/2020, le centre de loisirs n'a pas été fermé sur une longue période mais a été impacté par la gestion des cas avérés et cas contacts.

Les opérations ESTIVADES et Contrat Educatif Local ne sont plus assurées. Pour rappel ces actions nous permettaient de bénéficier d'un financement de la Mairie pour la mise en place d'activités pendant les vacances scolaires. En conséquence nous enregistrons une baisse de recettes de 6.000 € sur cet exercice par rapport à la saison 2019/2020 et de 14.000 € par rapport à la saison 2018/2019. Les produits liés à l'accueil de séminaires, de réunions, à l'hébergement et à la restauration passent de 164.523 € en période d'avant crise à 40.804 € sur cet exercice soit une diminution de 123.719 € de recettes pour l'association. Pour rappel le CIS de novembre à juin et le restaurant n'ont accueilli que les groupes hébergés en juillet et en août.

Aucune manifestation ou animation n'ayant été organisée sur la saison 2020/2021 ce poste est donc, pour la première fois à zéro. En 2018/2019 cela représentait 10.218 € de recettes.

En 2020/2021, les produits des sorties et des séjours ont enregistré 8.152 € de recettes contre 27.906 € en 2019/2020 et contre 125.463 € en 2018/2019. Nous n'avons relancé que les séjours pour les jeunes à l'été 2021.

Les produits liés à l'inclusion numérique sont en forte augmentation puisqu'ils passent de 9.182 € en 2019/2020 à 20.921 € en 2020/2021.

Il s'agit principalement des prestations d'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire avec le dispositif « le numérique pas à pas » dont Pôle Emploi nous a confié le marché. Nous avons également les recettes liées à l'accompagnement dans le cadre du chèque numérique APTIC.

Grâce à l'obtention des agréments « Espace de Vie Sociale » et « Prestation Jeune », la Caisse d'Allocations Familiale de l'Aude nous a versé une prestation de service d'un montant de 48.331 € pour financer le fonctionnement et la coordination de ces deux structures.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
70100000	VENTES DE PRODUITS FINIS	- €	274,00 €	- 274,00 €	- 785,00 €	- €	511,00 €	- 274,00 €
70110000	VENTES CARTES MAGNETIQUES ATHL	- €	1 330,00 €	- 1 330,00 €	- 3 800,00 €	- €	2 470,00 €	- 1 330,00 €
70600000	PRESTATIONS ALSH	- €	111 884,76 €	- 111 884,76 €	- 94 670,04 €	- 121 276,86 €	- 17 214,72 €	9 392,10 €
70600000	PRESTATIONS JEUNESSE MAIRIE	- €	- €	- €	- 7 709,00 €	- 21 250,00 €	7 709,00 €	21 250,00 €
70620000	PRESTA CONTRAT EDUCATIF LOCAL MAIRIE	- €	- €	- €	- 6 000,00 €	- 8 000,00 €	6 000,00 €	8 000,00 €
70600000	PRESTATIONS ESTIVADES MAIRIE	- €	- €	- €	- €	- 6 000,00 €	- €	6 000,00 €
70640000	AUTRES PRESTATIONS	- €	4 139,02 €	- 4 139,02 €	- 4 881,75 €	- 4 650,50 €	742,73 €	511,48 €
70650000	PRESTATION DE SERVICE CAF	- €	48 331,43 €	- 48 331,43 €	- 4 358,80 €	- 4 476,48 €	- 43 972,63 €	- 43 854,95 €
70710000	PETITS DEJEUNERS	- €	2 673,00 €	- 2 673,00 €	- 2 099,50 €	- 9 559,00 €	573,50 €	6 886,00 €
70720000	REPAS HEBERGEMENT	- €	11 940,50 €	- 11 940,50 €	- 12 695,00 €	- 38 347,50 €	754,50 €	26 407,00 €
70721000	AUTRES REPAS	- €	5 349,00 €	- 5 349,00 €	- 34 690,77 €	- 54 910,08 €	29 341,77 €	49 561,08 €
70730000	NUIITEES SEULES	- €	17 518,00 €	- 17 518,00 €	- 12 527,00 €	- 44 647,00 €	- 4 991,00 €	27 129,00 €
70760000	GOUTERS / COLLATIONS	- €	309,00 €	- 309,00 €	- 3 698,00 €	- 6 085,50 €	3 389,00 €	5 776,50 €
70770000	BAR	- €	1 006,35 €	- 1 006,35 €	- 1 970,90 €	- 6 273,70 €	964,55 €	5 267,35 €
70780000	AUTRES VENTES	- €	- €	- €	- €	- 4 034,00 €	- €	4 034,00 €
70831000	LOCATIONS SALLES	- €	3 015,00 €	- 3 015,00 €	- 9 453,75 €	- 10 975,00 €	6 438,75 €	7 960,00 €
70833000	LOC MATERIEL ACTIVITE	- €	300,00 €	- 300,00 €	- 2 057,00 €	- 2 977,00 €	1 757,00 €	2 677,00 €
70840000	MISE A DISP.PERSONN.FACT	- €	3 450,00 €	- 3 450,00 €	- €	- €	3 450,00 €	- 3 450,00 €
70881000	PRODUITS DES SORTIES	- €	5 822,00 €	- 5 822,00 €	- 27 906,00 €	- 37 276,00 €	22 084,00 €	31 454,00 €
70882000	PRODUITS DES MANIFESTATIONS	- €	- €	- €	- 1 984,93 €	- 10 218,88 €	1 984,93 €	10 218,88 €
70883000	PRODUITS DES SEJOURS	- €	2 330,00 €	- 2 330,00 €	- €	- 88 187,00 €	2 330,00 €	85 857,00 €
70884000	PRODUITS DE LA PAO	- €	20 921,52 €	- 20 921,52 €	- 9 193,00 €	- 12 487,95 €	- 11 728,52 €	- 8 433,57 €
70885000	PDTS STAGES INITIATIONS	- €	387,00 €	- 387,00 €	- 2 003,50 €	- 1 270,00 €	1 616,50 €	883,00 €
70886000	CONSULTATION INTERNET	- €	- €	- €	- 45,30 €	- €	45,30 €	- €
<b>70-</b>	<b>VENTES DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>- €</b>	<b>240 980,58 €</b>	<b>- 240 980,58 €</b>	<b>- 242 529,24 €</b>	<b>- 492 902,45 €</b>	<b>1 503,36 €</b>	<b>251 921,87 €</b>

## > Les subventions

Les subventions ont représenté 38.05 % des recettes de la MJC (contre 23.90 % l'an dernier). Elles s'élèvent à 362.243 € contre 231.647 € en 2019/2020 et contre 286.820 € en 2018/2019. Elles augmentent donc de 55.172 €.

Toutefois il faut préciser que sur cet exercice comptable nous avons bénéficié de soutiens financiers exceptionnels liés aux restrictions et impacts du COVID :

- 75.463 € du fond de solidarité mis en place par le Gouvernement,
- 42.000 € du fond de solidarité mis en place par le Département de l'Aude
- 5.000 € du fond de solidarité mis en place par le FONJEP pour le centre de vacances.

Ces aides exceptionnelles ne seront pas reconduites la saison prochaine.

Les subventions de l'Etat pour les emplois sont en diminution de 7.327 € par rapport à l'exercice 2019/2020 et de 72.841 € par rapport à l'exercice comptable 2018/2019. Cela correspond à la baisse des financements des contrats aidés annoncée par le Gouvernement en 2017. Malgré cela, ces aides à l'emploi ont représenté une recette de 36.792 € en 2020/2021 contre 44.119 € en 2019/2020 et contre 109.633 € en 2018/2019.

Concernant l'Etat toujours :

- les subventions de la Direction de la Jeunesse et des Sports enregistrent une forte augmentation de 8.275 €. Elles ont représenté la somme de 26.400 € sur l'exercice dont 18.000 € sur le dispositif « Colos apprenantes ».
- nous avons obtenu une subvention de 6.000 € de la DRAC pour la programmation culturelle (programme « Été culturel en Occitanie »).
- l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) nous a fortement soutenu dans le cadre des actions menées au titre de la Politique de la Ville pour 24.000 €. A cela s'ajoute le financement de 38.000 € pour la création de la MICRO-FOLIE inscrit dans les comptes de bilan en subvention d'équipement qui sera consommé sur l'exercice comptable suivant.

Signalons que la Mairie a voté 130.000 € de subvention de fonctionnement (soit une augmentation de 3.500 € par rapport à 2019/2020). Le vote du budget de la Commune étant sur l'année civile, la dotation municipale a été répartie comme suit : 110.000 € sur l'exercice comptable 2020/2021 (période de janvier à août 2021) et 20.000 € sur l'exercice 2021/2022 (période de septembre à décembre 2021).

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
74010000	ÉTAT - ASP (aide à l'emploi)	- €	36 792,09 €	- 36 792,09 €	- 44 119,70 €	- 109 633,11 €	7 327,61 €	72 841,02 €
74011000	ÉTAT - ASP (fond de solidarité COVID)	- €	75 463,00 €	- 75 463,00 €	- €	- €	75 463,00 €	75 463,00 €
74011200	ÉTAT - FONJEP (fond de soutien COVID)	- €	5 000,00 €	- 5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
74011300	ÉTAT - DRAC	- €	6 000,00 €	- 6 000,00 €	- €	- €	6 000,00 €	6 000,00 €
74020000	ÉTAT - ASP (aide SERVICE CIVIQUE)	- €	1 526,66 €	- 1 526,66 €	- 1 543,35 €	- 4 763,32 €	16,69 €	3 236,66 €
74130000	ÉTAT - JEUNESSE & SPORT	- €	26 400,00 €	- 26 400,00 €	- 8 275,00 €	- 4 400,00 €	18 125,00 €	22 000,00 €
74141000	DÉPARTEMENT DE L'AUDE	- €	46 895,00 €	- 46 895,00 €	- 4 500,00 €	- 1 500,00 €	42 395,00 €	45 395,00 €
74131000	AGENCE NATIONALE DU SPORT	- €	1 500,00 €	- 1 500,00 €	- €	- 12 179,00 €	1 500,00 €	10 679,00 €
74142000	RÉGION OCCITANIE	- €	- €	- €	- 2 000,00 €	- 3 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
74143000	INTERCOMMUNALITÉ CCRLCM	- €	7 000,00 €	- 7 000,00 €	- 8 000,00 €	- 8 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
74410000	MAIRIE - CPO (fonctionnement + activités)	- €	110 000,00 €	- 110 000,00 €	- 126 500,00 €	- 126 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €
74420000	POLITIQUE DE LA VILLE - MAIRIE	- €	4 000,00 €	- 4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
74500000	POLITIQUE DE LA VILLE - ÉTAT ANCT	- €	24 000,00 €	- 24 000,00 €	- 9 500,00 €	- 13 270,00 €	14 500,00 €	10 730,00 €
74500000	POLITIQUE DE LA VILLE - RÉGION	- €	3 000,00 €	- 3 000,00 €	- 3 000,00 €	- €	- €	3 000,00 €
74500000	POLITIQUE DE LA VILLE - DÉPARTEMENT	- €	7 000,00 €	- 7 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
74530000	CAF DE L'AUDE	- €	6 000,00 €	- 6 000,00 €	- 14 434,41 €	- 1 350,00 €	8 434,41 €	4 650,00 €
74531000	AGEFIPH	- €	1 667,00 €	- 1 667,00 €	- 3 775,00 €	- 2 225,00 €	2 108,00 €	558,00 €
74532000	BPI	- €	- €	- €	- 6 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €
<b>74- SUBVENTIONS</b>		<b>- €</b>	<b>362 243,75 €</b>	<b>- 362 243,75 €</b>	<b>- 231 647,46 €</b>	<b>- 286 820,43 €</b>	<b>130 596,29 €</b>	<b>75 423,32 €</b>

## > Les cotisations, les adhésions et le sponsoring

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 96.283 € contre 341.603 € en 2019/2020 et contre 351.277 € en 2018/2019.

Ces produits sont en baisse de 130.596 € par rapport à la saison dernière et, crise sanitaire oblige, ne représentent plus que 10.11 % des recettes totales de la structure contre 35.35 % l'an dernier. Le nombre d'adhérents a chuté de 55% entre les saisons 2018/2019 et 2019/2020. Des activités comme le judo, la babygym, l'aikido et le multisport avaient dû être mises en sommeil suite d'abord à la décision municipale de fermer les gymnases entre septembre et novembre, puis du second confinement qui a également affecté toutes les autres activités et l'Athlétic-Club (fermé de novembre 2020 à juin 2021).

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
75400000	COLLECTES / SPONSORING	- €	- €	- €	- 435,00 €	- 734,00 €	435,00 €	734,00 €
75410000	DONS MANUELS	- €	2 520,00 €	- 2 520,00 €	- 20 297,28 €	- 3 646,03 €	17 777,28 €	1 126,03 €
75600000	ADHESIONS MJC	- €	19 991,00 €	- 19 991,00 €	- 41 647,00 €	- 43 177,00 €	21 656,00 €	23 186,00 €
75610000	COTISATIONS ACTIVITES	- €	73 177,48 €	- 73 177,48 €	- 278 848,44 €	- 301 721,65 €	205 670,96 €	228 544,17 €
75630000	ADHESIONS GROUPES CIS	- €	528,00 €	- 528,00 €	- 372,00 €	- 1 999,00 €	156,00 €	1 471,00 €
75800000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	67,01 €	- 67,01 €	- 3,60 €	- 0,17 €	63,41 €	66,84 €
<b>75- PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		- €	<b>96 283,49 €</b>	<b>- 96 283,49 €</b>	<b>- 341 603,32 €</b>	<b>- 351 277,85 €</b>	<b>244 884,83 €</b>	<b>254 260,36 €</b>

## > Les autres produits et les remboursements divers

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 252.441 € contre 150.439 € en 2019/2020 et contre 45.915 € en 2018/2019. Cela représente cette année 23.10% des recettes totales de la structure. Ils sont en hausse de 103.416 € par rapport à l'an dernier et de 206.526 € par rapport à la saison 2019/2020.

Signalons que nous avons récupéré en recettes une provision de 10.000 € neutralisée l'an dernier suite à une procédure aux prudhommes qui concernait l'ancienne association qui gérait l'Athlétic-Club, dissoute en 2019. La MJC ayant racheté la structure, récupéré le patrimoine et l'actif, la loi oblige le reprenneur à assumer les procédures en cours au moment du transfert. Alors que nous avions provisionné pour risque la somme de 10.000 €, le jugement d'appel a ramené à la somme de 2.800 € le coût final dû à l'ancien salarié.

Nous avons également repris pour 18.833 € de provisions correspondantes à des subventions perçues en mai 2019 pour des projets qui concernaient la période septembre à décembre 2019. Cette année cela ne concernait que les subventions municipales des clubs d'activités alors que sur l'exercice précédent la somme représentait 32.103 € avec en plus, des projets liés à la politique de la Ville qui avaient été décalés COVID oblige. Le compte remboursements divers se monte à 54.679 € et enregistre une hausse de recettes de 28.834 € par rapport à la saison 2019/2020 et de 47.579 € par rapport la saison 2018/2019. En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, nous avons bénéficié d'exonérations de charges principalement de l'URSSAF sur les cotisations sociales d'un montant de 49.159 €. L'Etat nous a reversé également la somme de 153.729 € au titre du dispositif de l'activité partielle. L'an dernier, déjà, nous avons obtenu 76.783 €.

Les remboursements de nos actions de formations s'élèvent à 2.500 €, comme expliqué dans les charges, nous avons profité du COVID pour parfaire la formation de nos salariés et avons obtenu des aides de notre OPCA pour les financer.

Les remboursements des arrêts de travail par la CPAM et par la prévoyance se sont chiffrés à 8.997 € cela correspond au remboursement de l'absence pour longue maladie d'un salarié mais aussi des arrêts liés au COVID.

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
76100000	PRODUITS FINANCIERS	- €	92,64 €	- 92,64 €	- 50,83 €	- 53,32 €	41,81 €	39,32 €
<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>		- €	<b>92,64 €</b>	<b>- 92,64 €</b>	<b>- 50,83 €</b>	<b>- 53,32 €</b>	<b>41,81 €</b>	<b>39,32 €</b>

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
77200000	PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR	- €	1 775,61 €	- 1 775,61 €	- 4 718,90 €	- 186,44 €	2 943,29 €	1 589,17 €
77700000	QUOTE-PART SUB INV VIR RES EXE	- €	1 452,27 €	- 1 452,27 €	- €	- €	1 452,27 €	1 452,27 €
77800000	AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS	- €	361,50 €	- 361,50 €	- 1 539,66 €	- 12 307,66 €	1 178,16 €	11 946,16 €
<b>77- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		- €	<b>3 589,38 €</b>	<b>- 3 589,38 €</b>	<b>- 6 258,56 €</b>	<b>- 12 494,10 €</b>	<b>2 669,18 €</b>	<b>8 904,72 €</b>

N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
78150000	REPRISES S/PROV RISQ & CHARGES	- €	10 000,00 €	- 10 000,00 €	- 241,73 €	- 2 961,00 €	9 758,27 €	7 039,00 €
78940000	REPR SUBV SECTIONS	- €	18 833,33 €	- 18 833,33 €	- 32 103,33 €	- 13 450,00 €	13 270,00 €	5 383,33 €
<b>78- REPRISE DE PROVISIONS</b>		- €	<b>28 833,33 €</b>	<b>- 28 833,33 €</b>	<b>- 32 345,06 €</b>	<b>- 16 411,00 €</b>	<b>3 511,73 €</b>	<b>12 422,33 €</b>

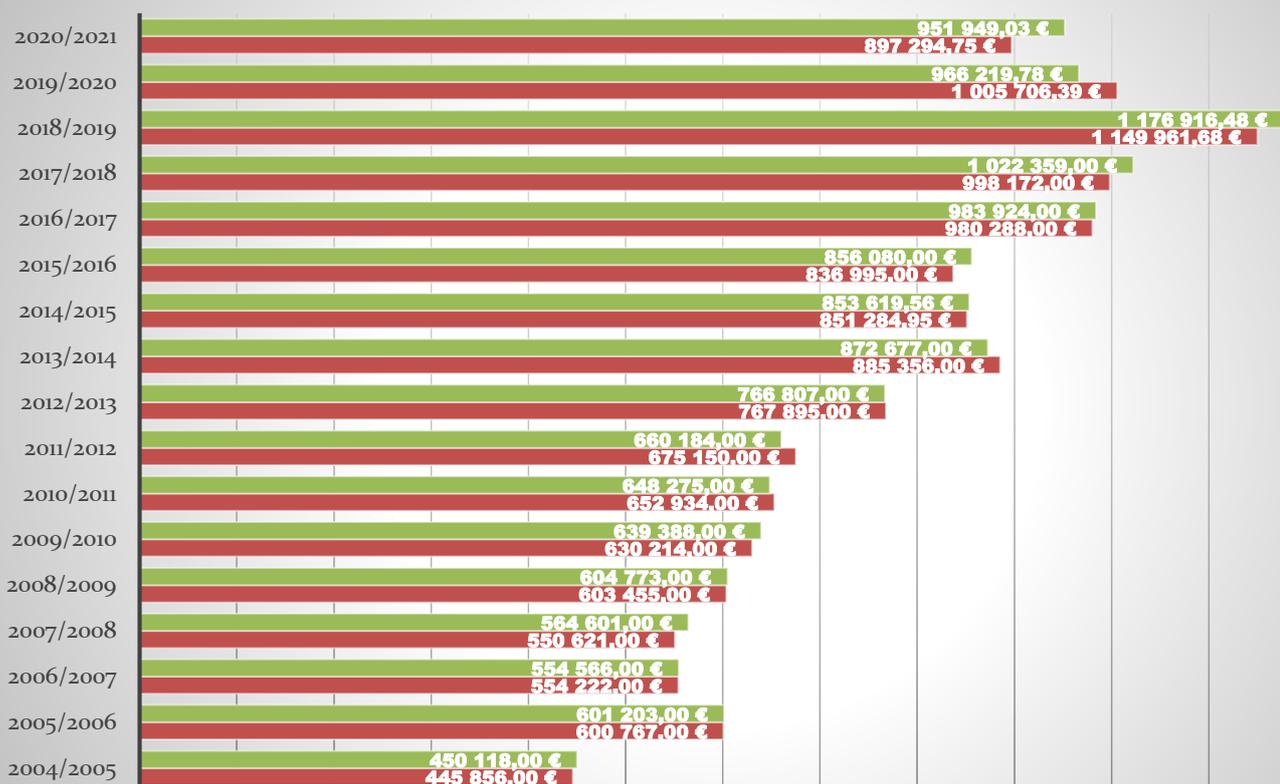
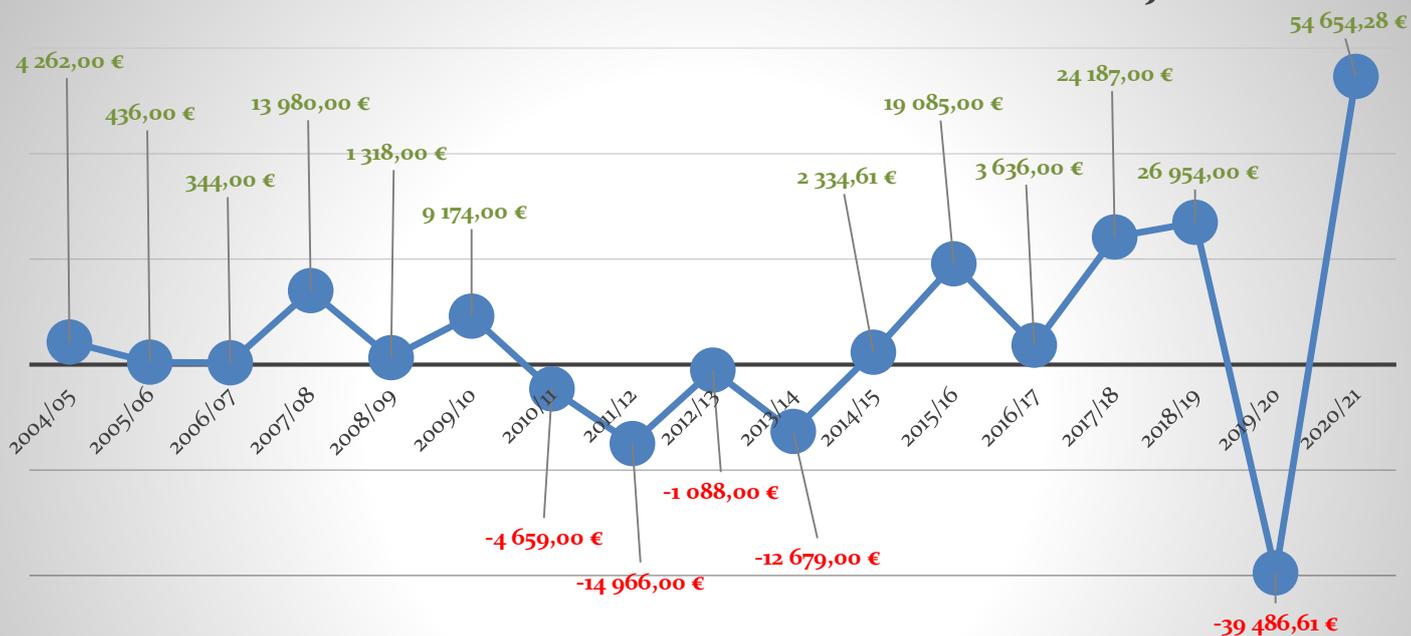
N° de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
79100000	REMBOURSEMENTS DIVERS	- €	54 679,69 €	- 54 679,69 €	- 25 845,63 €	- 7 099,86 €	28 834,06 €	47 579,83 €
79110000	INDEM ACT PARTIELLE ETAT	- €	153 729,01 €	- 153 729,01 €	- 76 783,76 €	- €	76 945,25 €	153 729,01 €
79130000	REMBOURSEMENT FORMATIONS	- €	2 520,00 €	- 2 520,00 €	- 123,88 €	- 4 522,63 €	2 396,12 €	2 002,63 €
79140000	REMB.INDEMN.JOURN.	- €	8 997,16 €	- 8 997,16 €	- 7 617,49 €	- 2 804,14 €	1 379,67 €	6 193,02 €
79142000	AVANTAGE EN NATURE	- €	- €	- €	- 1 251,55 €	- 1 979,70 €	1 251,55 €	1 979,70 €
79152000	REMBOURSEMENT FRAIS DE REJET IMPAYES	- €	- €	- €	- 163,00 €	- 551,00 €	163,00 €	551,00 €
<b>79- TRANSFERTS DE CHARGES - REMBOURSEMENTS</b>		- €	<b>219 925,86 €</b>	<b>- 219 925,86 €</b>	<b>- 111 785,31 €</b>	<b>- 16 957,33 €</b>	<b>109 555,10 €</b>	<b>205 499,23 €</b>

## 1-3) Le résultat de l'exercice 2020/2021 :

Le résultat de l'exercice 2020/2021 est excédentaire de 54.654 € (pour rappel il était déficitaire de 39.486 € en 2019/2020) :

	Débit	Crédit	SOLDE du 01/09/20 au 31/08/21	SOLDE du 01/09/19 au 31/08/20	SOLDE du 01/09/18 au 31/08/19	Différence N/N-1	Différence N/N-2
<b>6- TOTAL CHARGES</b>	901 873,97 €	4 579,22 €	897 294,75 €	1 005 706,39 €	1 149 961,68 €	- 108 411,64 €	- 252 666,93 €
<b>7- TOTAL PRODUITS</b>	- €	951 949,03 €	951 949,03 €	966 219,78 €	1 176 916,48 €	- 14 270,75 €	- 224 967,45 €
<b>RÉSULTATS</b>			54 654,28 €	- 39 486,61 €	26 954,80 €		
			<b>EXCEDENT</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>EXCEDENT</b>		

## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER DE LA MJC



## 2- Le bilan au 31/08/2021 :

Le bilan comptable est le document qui synthétise à la date du 31/08/2021 l'ensemble des ressources et des biens de l'association.  
Le total du bilan s'élève au 31/08/2021 à 971.146 € contre 811.037 € au 31/08/2020 et 609.363 € au 31/08/2019.

ACTIF		PASSIF	
971 146 €		971 146 €	
IMMOBILISATIONS	594 146 €	229 199 €	FONDS PROPRES
		54 934 €	PROV., FONDS DÉDIÉS
		480 318 €	DETTES FINANCIÈRES
		7 482 €	ACOMPTE REÇUS
		19 728 €	DETTES FOURNISSEURS
STOCKS	2 877 €	AUTRES DETTES	179 485 €
ACOMPTE VERSÉS	1 500 €		
CRÉANCES USAGERS	70 775 €		
AUTRES CRÉANCES	93 670 €		
TRÉSORERIE	208 178 €		

<span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#00A0C0;"></span> FONDS DE ROULEMENT	<span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#008080;"></span> EXCÉDENT EN F.R.	<span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#006060;"></span> TRÉSORERIE
170 305 €	37 873 €	208 178 €



## 2-1) LES RESSOURCES (le PASSIF) :

### > Les fonds propres :

Les fonds propres sont des fonds durables apportés par les adhérents de l'association, les particuliers, les collectivités publiques, l'Etat. Ils sont constitués des apports, de nature différente, faits à l'association sur le long terme et du cumul des résultats des exercices comptables depuis la création de la MJC. L'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2020/2021 d'un montant de 54.654 € permet aux réserves de passer de 52.473 € à 107.127 €.

Nous avons également perçu et inscrit dans les comptes de bilan les subventions d'investissements suivantes :

- ➔ 38.523 € versés par l'ANCT pour la création de la MICRO-FOLIE.
- ➔ 85.000 € votés par le Conseil Départemental pour la création du FABLAB dans le cadre du budget participatif.

Sur ces 123.523 €, nous avons engagé sur l'exercice 17.288 € d'investissements qui ont été amortis pour 1.452 €.

### > Les provisions et fonds reportés :

Les provisions pour risques et charges sont de 54.933 € au 31/08/2021 contre 58.939 € au 31/08/2020.

Nous avons provisionné une augmentation de la prime à la retraite pour 5.994 € (pour rappel nous provisionnons les futures primes de départ en retraite pour l'ensemble des salariés en CDI à partir de l'âge de 45 ans).

Nous avons également repris sur cet exercice une provision de 10.000 € pour risque (annulée, suite à la confirmation de la condamnation prudhommale de l'ancienne association de gestion de l'Athlétic-Club).

### > Les emprunts :

La MJC a contracté deux emprunts :

- ➔ le premier, d'un montant de 150.000 €, remboursable sur 7 ans au taux de 1% a été souscrit en 2014 pour le nouveau mobilier et pour l'équipement des cuisines. Au 31/08/2021 il restera à rembourser sur ce crédit la somme de 51.468 €. Il sera soldé en janvier 2024.
- ➔ le second, d'un montant de 450.000 € a été souscrit en octobre 2018 et sera remboursable sur 20 ans. Ce second prêt concerne le rachat de l'Athlétic-Club et les travaux de réhabilitation. Au 31/08/2021 il restera à rembourser sur ce crédit la somme de 428.266 €. Il sera soldé en 2039.

### > Les dettes :

Concernant les dettes diverses nous devons, à la clôture de l'exercice :

- ➔ 19.727 € à nos fournisseurs (contre 57.605 € au 31/08/2020),
- ➔ 65.850 € aux personnels, aux organismes sociaux et fiscaux (charges trimestrielles non échues à la clôture et le FONJEP pour le poste de direction) contre 49.801 € au 31/08/2020.
- ➔ 66.438 € d'avoir aux adhérents suite aux restrictions COVID des saisons 2019/2020 et 2020/2021 (41.201 € l'an dernier).
- ➔ 3.863 € d'autres charges diverses (taxe de séjour, taxe foncière et taxes sur les salaires) contre 2.832 € au 31/08/2020.
- ➔ 7.482 € aux groupes qui avaient versé des acomptes pour des séjours au CIS non-réalisés en raison de la crise COVID.

### > Les produits constatés d'avance :

Au 31/08/2021 nous avons comptabilisé 43.333 € de produits qui concernent l'exercice 2021/2022. Il s'agit de la part de la subvention municipale pour la période du 01/09/2021 au 31/12/2021. Pour rappel la subvention annuelle de 130.000 € votée par la commune est attribuée pour l'année civile 2021.



## 2-2) LES BIENS DE L'ASSOCIATION (L'ACTIF) :

### > Les immobilisations corporelles et financières :

Il s'agit des équipements (mobilier ou immobilier) en notre possession ou des investissements engagés que nous amortissons sur plusieurs exercices comptables (dès lors que le montant d'achat ou de l'investissement est supérieur à 500 €).

Au 31/08/2021, les immobilisations nettes (sous-déduction des amortissements) représentaient 594.145 € contre 600.687 € l'an dernier. Nous avons réalisé 90% des investissements suite à l'achat de l'ATHLETIC-CLUB. L'opération sera terminée sur la saison 2021/2022, et nous lançons le projet du FABLAB et du musée numérique qui a déjà fait l'objet de l'octroi de subventions d'investissement.

### > Les stocks :

Nous disposons de peu de stocks qui, à la fin de l'exercice, représentaient la somme de 2.877 € contre 3.522 € l'an dernier.

### > Les créances clients et adhérents :

Au 31/08/2021, les créances clients et adhérents s'élevaient à 70.774 € :

- ➔ 64.437 € de factures émises et non-soldées par nos clients.
- ➔ 6.336 € de cotisations dues et non-réglées par les adhérents à la clôture de l'exercice comptable.

### > Les autres créances :

Au 31/08/2021, les autres créances s'élevaient à 68.670 € :

- ➔ 8.366 € d'avoir et trop-payés auprès de nos fournisseurs
- ➔ 1.226 € d'avances versés à divers organismes sociaux
- ➔ 17.000 € de subvention d'investissement restant à recevoir
- ➔ 42.077 € d'autres produits à recevoir (remboursements CPAM et prévoyance, prestations CAF, subventions d'exploitation, ...).

### > La trésorerie :

Au 31/08/2021 nous disposons de 208.177 € contre 141.194 € au 31/08/2020. La trésorerie disponible au 31/08/2021 est en augmentation de 66.982 € par rapport à l'exercice précédent.

### > Les charges constatées d'avance :

Au 31/08/2021 nous avons engagé 24.894 € de charges qui concernent l'exercice 2021/2022 principalement la facturation du poste FONJEP pour la période du 01/09/2021 au 31/12/2021.





[www.mjc-lezignan-corbieres.com](http://www.mjc-lezignan-corbieres.com)

*mjc*  
*Lezignan-Corbieres*

**Maison des Jeunes et de la Culture  
Centre International de Séjour  
25, rue Marat  
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES  
Tél 04 68 27 03 34**